

BULLETIN D'INFORMATION COVID-19

Vendredi 20 2020 à 19h00

Attention : les informations publiées sont mises à jour régulièrement du fait de l'évolution rapide des recommandations sanitaires

161 cas confirmés (+52 cas par rapport à lundi)

25 personnes en réanimation: 17 patients #Covid19 confirmés et 8 patients, en attente de résultats, mais nécessitant une prise en charge en réanimation.

3 personnes décédées dont une au CHU d'ANGERS et une au CHU de Nantes

Les hôpitaux de 1er niveau : CHU de Nantes et d'Angers

hôpitaux de niveau (opérationnels) : centres hospitaliers de St-Nazaire, de Cholet, de Laval, du Mans et de la Roche-sur-Yon. La liste des établissements de 3ème et 4ème ligne a été déterminée par l'ARS ce jour vendredi 21 mars.

Analyse des tests diagnostics : les CHU de Nantes et d'Angers, le CH du Mans, ainsi que les laboratoires privés,

La déprogrammation des activités chirurgicales ou médicales non urgentes et ne mettant pas en jeu le diagnostic vital des patients est activée dans les établissements de santé publics et privés dans les Pays de la Loire (plans blancs et bleus dans chaque établissement de la région), un plan d'action régional pour la réanimation est en cours de finalisation,

MESURES DE GESTION

(stade 3 du plan national)

Les Pays de la Loire, malgré une augmentation importante du nombre de cas confirmés, ne connaissent pas, encore, sur son territoire, de zones où le virus circule intensément (47 départements « d'exposition à risque » en France).

Un suivi syndromique en France et en région est en cours de constitution, qui sera prochainement présenté dans ce bulletin.

Mais chaque jour compte aujourd'hui pour s'assurer, que le moment venu, lorsque la « vague épidémique » qui va toucher aussi notre territoire régional, la prise en charge des formes sévères et graves en établissements de santé (public et privé), de celles des formes modérées par les professionnels de santé du premier recours, et que la protection des personnes fragiles, soient effectives et prêtes à les accompagner et les soigner dans notre région et sur l'ensemble du territoire.

Nous sommes confrontés à une crise sanitaire sans précédent depuis plus d'un siècle. L'OMS considère, depuis le 13 mars dernier, que l'Europe est le nouvel épicentre de la pandémie de coronavirus. Pour permettre aux professionnels de santé, du médico-social et du social d'agir dans les meilleures conditions possibles, il est très important que chacune et chacun respecte et applique les mesures barrières et les consignes de restriction sociale, mesures essentielles et vitales qui ont pour objectifs prioritaires de prévenir et de limiter la circulation du virus sur le territoire national et en PDL et de faire en sorte que notre système de santé ne soit pas saturé (l'objectif est de tasser et de lisser l'impact de la vague épidémique au maximum).

POUR SAUVER DES VIES, RESTEZ CHEZ VOUS

Le virus ne circule pas tout seul, c'est l'homme, porteur du virus, qui circule.

LES BONS GESTES POUR SE PROTÉGER ET PROTEGER LES AUTRES



très régulièrement

les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, arrêter les embrassades

Bulletin à retrouver sur le site internet de l'ARS

COVID-19 **ALERTE CORONAVIRUS QUE FAIRE FACE AUX PREMIERS SIGNES?**

Les premiers signes de la maladie sont :



En général, la maladie guérit

avec du repos. Si vous

ressentez ces premiers signes :

et limitez les contacts

chez votre médecin, appelez-le avant ou contactez le numéro de la permanence de soins

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS QUE FAIRE SI LA MALADIE S'AGGRAVE ?

En général, la maladie guérit en quelques jours et les signes disparaissent avec du repos.







du mal à respire



Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

Près de 85 % des patients vont présenter des formes bénignes de la maladie et pour tout besoin de conseil médical, il est recommandé d'appeler son médecin traitant

0800 130 000

Numéro vert national appel gratuit 7j/7 24h/24 Attention, cette plateforme téléphonique n'est pas habilitée à dispenser des conseils médicaux

Le 15 doit être réservé aux seules situations d'urgence